

# Les Méandres de la Vrille



Visorando



Randonnée n°2943578

Une randonnée proposée par Association Intercommunale d'Éducation Populaire et

## Randonnée balisée N° 38

Au pays des potiers, il y a tout d'abord l'argile qui sert de matière première à ses artisans, puis l'eau, qui jaillit de ces terrains argilo-siliceux ou argilo-calcaires suivant la géologie du sous-sol sur ce secteur. Mais il y a aussi la beauté de cette nature avec ses paysages, chemins encadrés, voire balisés par ces bouchures et leurs têtards aux formes parfois mystérieuses, parfois malicieuses. Ils sont au départ de certaines de ces légendes qui habitent le pays.

<b>Durée :</b>	2h 15	<b>Difficulté :</b>	Facile
<b>Distance :</b>	7,00 km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	74 m	<b>Activité :</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif :</b>	74 m	<b>Région :</b>	Puisaye
<b>Point haut :</b>	239 m	<b>Commune :</b>	Saint-Amand-en-Puisaye (58310)
<b>Point bas :</b>	176 m		

EN BOURGOGNE  
**LA PUISAYE**  
**A DU GÉNIE**

## Description

Le départ de cette randonnée se situe Avenue de la Gare, tout près de l'Office de Tourisme.

**(D/A)** Prendre la direction du château, traverser la Grande Rue (passage protégé), pénétrer dans l'enceinte du parc. Contourner l'édifice par la droite. Au bout du pignon, tourner à droite et continuer par la partie boisée en direction des bâtiments au fond (maison de retraite). Après la pièce d'eau à main droite, virer à gauche en passant en aval du parking et ensuite à droite en vue des escaliers. L'accès au parking se termine par l'Allée des Amours, à monter pour rejoindre la Route des Thus.

**(1)** Bifurquer sur la gauche et prendre la Route des Thus. La poursuivre en passant au pied du lavoir des Thus puis la quitter au carrefour indiquant les Rats.

**(2)** Prendre cette direction sur la gauche. Aux dernières maisons, la voie prend le relais sous forme de chemin en sous-bois. Des chênes très certainement multi-centenaires, des têtards magnifiques guident le cheminement. Parfois, quelques rus viennent à traverser ce chemin qui amène devant une courbe décrite par la Vrille.

**(3)** Partir sur la gauche et suivre les méandres à main droite. Traverser sur la passerelle qui enjambe la rivière. Poursuivre sur le chemin entre les clôtures qui séparent les prés situés de part et d'autre. Aboutir à la route D955.

**(4)** Dans un premier temps, traverser avec **prudence** pour ensuite tourner à droite en gardant l'accotement gauche et en restant vigilant. Après avoir parcouru environ 150 m, sur la gauche, se présente une entrée de sentier. Y pénétrer et monter ce sentier, qui peu après, se poursuit en chemin plus large. En haut, partir sur la gauche (une entrée de champ peut donner l'impression d'un chemin naissant). Arriver au lieu-dit les Plançons.

**(5)** À la mare et au puits à main droite, descendre sur la gauche la voie routière qui dessert ce hameau. Très vite elle s'oriente au Sud, aller jusqu'à l'entrée de la courbe à gauche décrite par la route. Prendre à droite un large chemin. Poursuivre, passer un ru dans le fond de la vallée.

**(6)** Sur la droite, passer entre les trognes et monter dans un chemin creux avec une petite fontaine très discrète sur la droite (voir explications en Infos pratiques). Au débouché, découvrir les Moreaux avec des propriétés aux barrières très colorées. Face à une entrée de propriété, laisser filer le chemin sur la droite (petit parking aménagé) pour poursuivre sur cette route (plutôt voie verte en son milieu par endroits). Passer au niveau de l'ancien four couché situé sur l'emprise actuelle de l'école de formation

## Points de passages

**D/A - Office de Tourisme de Saint-Amand-en-Puisaye**

N 47.531363° / E 3.072639° - alt. 179 m - km 0

**1 Croisement Route des Thus et Rue Noire**

N 47.529595° / E 3.078207° - alt. 199 m - km 0.58

**2 Direction les Rats**

N 47.531942° / E 3.098742° - alt. 212 m - km 2.19

**3 - Vrille (rivière) - Affluent de la Loire**

N 47.541279° / E 3.097208° - alt. 186 m - km 3.38

**4 Débouché sur la D955 - Prudence**

N 47.540985° / E 3.092416° - alt. 191 m - km 3.96

**5 Les Plançons - mare et puits à main droite**

N 47.54532° / E 3.086704° - alt. 239 m - km 4.85

**6 Passage du ru et chemin creux**

N 47.543292° / E 3.083807° - alt. 205 m - km 5.3

**7 Croisement avec le Faubourg des Potiers**

N 47.535687° / E 3.073819° - alt. 189 m - km 6.47

**D/A - Musée du grès de Saint-Amand-en-Puisaye**

N 47.53137° / E 3.072639° - alt. 179 m - km 7

à la poterie (CNIFOP).

(7) À la fourche, descendre le Faubourg des Potiers. Passer au pied de l'Écomusée de la Mémoire potière à main droite. Poursuivre la descente qui aboutit au Carrefour Carriès. Traverser avec **prudence** sur le passage protégé et se diriger vers le centre bourg par la Grande Rue. Passer les deux ponts qui enjambent les bras de la Vrille et rejoindre le point de départ (D/A).

## Informations pratiques

Les départs des randonnées se font depuis l'Avenue de la Gare. Prendre garde aux numéros de balisage au départ et pendant la randonnée.

**Attention** aux traversées de routes dont la D955.

En période hivernale, ce chemin peut présenter des parties boueuses, s'équiper en conséquence.

(6) Dans le fond de la vallée, juste après avoir franchi le ru, le chemin est un peu difficile d'accès (juin 2021). Il faut monter sur une vingtaine de mètres sur la gauche en direction d'une entrée de champ pour ensuite descendre le talus au pied d'une trogne et retrouver le chemin creux. La fontaine se situe peu après.

Ce parcours balisé suivant la charte de balisage de la Communauté de Communes de Puisaye-Forterre porte le N°38 inscrit sur plaquettes fond Jaune.

Le balisage a été réalisé par l'association *À chacun son chemin en Puisaye-Forterre* en juin 2021.

En cas de soucis, merci de [remplir ce questionnaire](#) (1 à 2 minutes seulement).

Attention lors des traversées de routes.

Le fait que le balisage soit mentionné impose toutefois de partir au minimum avec ce descriptif et la carte IGN l'accompagnant ou l'application visorando.

## A proximité

Tout le village présente plusieurs attraits touristiques (poteries, expositions, musées, commerces... ).

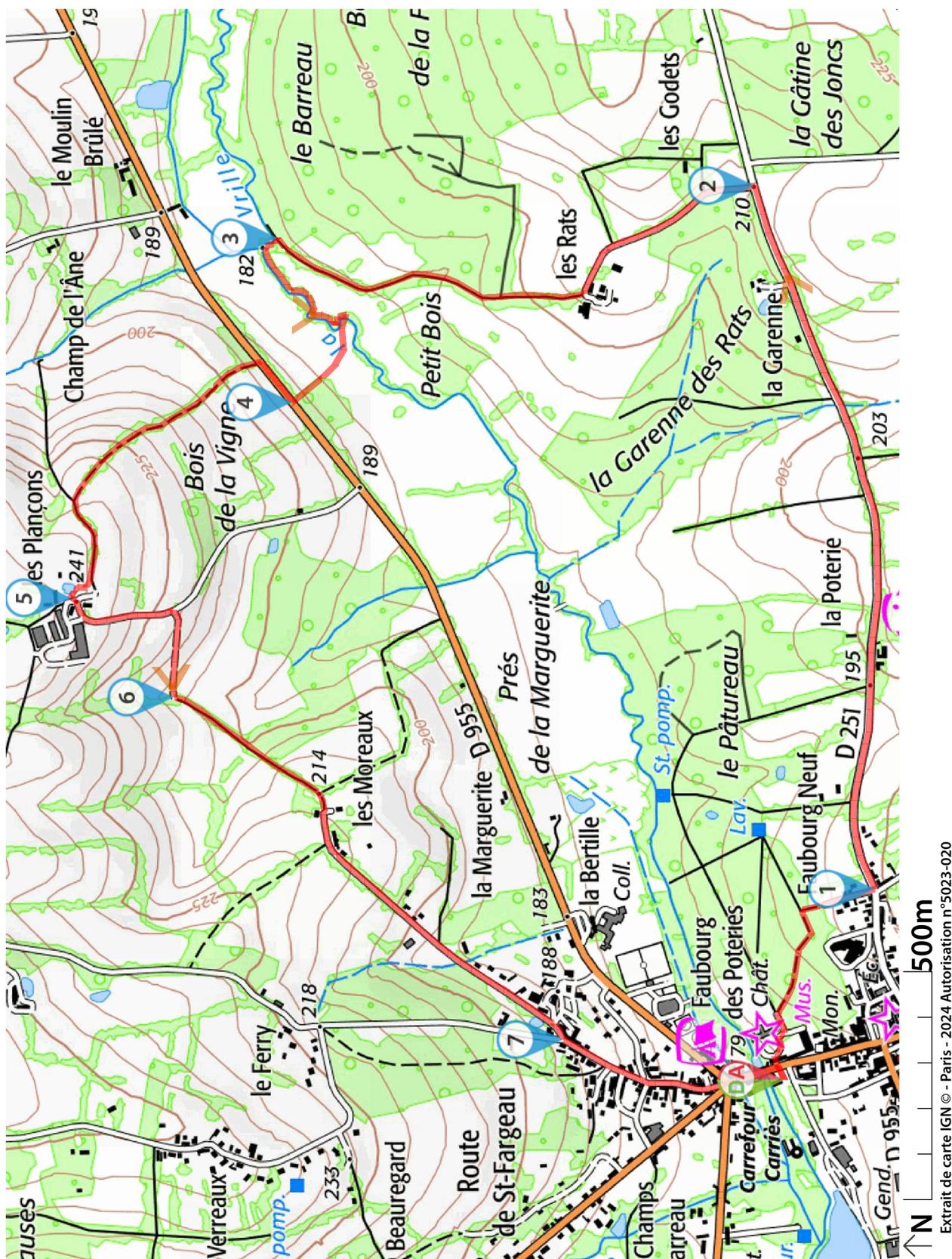
Un [bureau d'information touristique](#) se trouve tout près du point de départ.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-les-meandres-de-la-vrille/>

**En savoir plus :** Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARDEAU

Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**